

AVENANT N° 4 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2015-2018

Il est convenu entre :

- le **MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

Représenté par la directrice des sports, Laurence LEFEVRE

Désigné ci-après par le ministère

Et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE SKI**

Représentée par son président, Monsieur Michel VION

Désignée ci-dessous par la fédération,

Numéro de Siret : 77569160300077

Article 1 :

La subvention prévue pour 2017 à la convention annuelle est majorée exceptionnellement de 110 000 € pour la réalisation des actions indiquées selon le détail ci-après :

- Collectif SENIOR (110 000 €)

Le montant de la subvention versée à la fédération est porté à 3 912 285 €.

Article 2 :

La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

Les aides personnalisées aux sportifs de haut niveau de la fédération sont mises en place auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le CNOSF est chargé d'en assurer le versement aux sportifs, conformément aux indications de la fédération, laquelle s'engage à respecter les orientations fixées en ce domaine par le ministère.

Article 3 :

Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.

Fait à Paris, le **25 JUIL. 2017**

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE SKI

LA DIRECTRICE DES SPORTS

Laurence LEFEVRE

Fédération Française de Ski
50, rue des Marquisats - B.P. 2451
74011-ANNECY CEDEX
Tél. 04.50.51.40.34 - Fax 04.50.51.75.90

15/07/17
VISE LE 15/07/17 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ 21.01.517.344

LISTE DES ANNEXES

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

12

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objectifs / Action / Rubrique	Montants			
	Budget	Demande	Accordé	Engag. fédéral
Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires				
Action 1	900 000 €	50 000 €	35 000 €	865 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	780 000 €	0 €	0 €	780 000 €
Action 4	780 000 €	0 €	0 €	780 000 €
Formations fédérales	120 000 €	50 000 €	35 000 €	85 000 €
Professionnalisation de l'activité	30 000 €	15 000 €	15 000 €	15 000 €
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives	90 000 €	35 000 €	20 000 €	70 000 €
Action 2	10 675 000 €	4 343 000 €	3 810 000 €	6 865 000 €
Aides personnalisées (AP)	10 675 000 €	4 343 000 €	3 810 000 €	6 865 000 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	400 000 €	400 000 €	360 000 €	40 000 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	9 775 000 €	3 613 000 €	3 120 000 €	6 655 000 €
Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs	500 000 €	330 000 €	330 000 €	170 000 €
Action 3	815 000 €	545 000 €	427 285 €	387 715 €
Accompagnement sanitaire préventif	815 000 €	545 000 €	427 285 €	387 715 €
Prévention dopage	500 000 €	300 000 €	290 000 €	210 000 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	10 000 €	5 000 €	2 500 €	7 500 €
TOTAL	305 000 €	240 000 €	134 785 €	170 215 €
	12 390 000 €	4 938 000 €	4 272 285 €	8 117 715 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

360 000 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

3 912 285 €

MU



**CAISSE D'ÉPARGNE
RHÔNE ALPES**

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

en abrégé

Identification du compte pour une utilisation nationale			
13825	00200	08778393296	39
état	agence	compte	ville

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)						
FR76	1382	5002	0008	7783	9329	639

80 ROUTE D'AX
74600 SEYNOD
TEL. 08 20 82 05 91

Intitulé du compte
FEDERATION FRANCAISE DE SKI
80 AVENUE DES MARQUISATS
BP 2451
74011 ANNECY CEDEX

Relv  d'Identit  Caisse d'Epargne

Cadre r serv  au destinataire du relev 

CE RHONE ALPES
<i>domiciliaire</i>

CEPAFRPP382
<i>Bank Identification Code (BIC)</i>